

PERSPECTIVE DU MARCHÉ

RAPPORT SUR LE MARCHÉ CANADIEN DE L'ASSURANCE EN 2016



Contenu

1 AVANT-PROPOS

2 SYNTHÈSE

4 SECTEUR DE L'ASSURANCE DE DOMMAGES

6 PRINCIPAUX TYPES DE GARANTIES

- 7 Principaux types de garanties
- 9 Risques financiers et responsabilité professionnelle des administrateurs
- 10 Cyberrisques

12 LES MARCHÉS DE L'ASSURANCE, PAR SPÉCIALITÉ

- 13 Sociétés d'assurances captives
 - 14 Énergie
 - 15 Risques environnementaux
 - 16 Assurances maritimes
 - 17 Petites et moyennes entreprises
-

18 MARCHÉS DE L'ASSURANCE, PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

- 19 Communications, médias et technologies
- 20 Construction
- 21 Établissements financiers
- 22 Soins de santé et sciences de la vie
- 23 Industrie manufacturière
- 24 Industrie minière
- 25 Électricité et services publics
- 26 Transport ferroviaire
- 27 Immobilier
- 28 Vente au détail/en gros
- 29 Transport et logistique

AVANT-PROPOS

Dans le cadre de notre promesse de vous tenir informé, Marsh est heureuse de vous présenter le *Rapport 2016 sur le marché canadien de l'assurance*. En s'appuyant sur des données et des analyses, il fournit un instantané de la conjoncture actuelle du marché et des tendances des risques pour les principales assurances et les principaux secteurs industriels/spécialisés. Ce rapport reflète l'expérience des professionnels de l'assurance de Marsh qui travaillent au quotidien avec le marché mondial de l'assurance et offrent aux clients des conseils de gestion des risques.

2016 étant maintenant entamé, le marché mondial des assurances semble s'orienter de manière générale vers un assouplissement des tarifs, reflet de la capacité des assureurs, de leur compétitivité et de la quantité de sinistres catastrophiques relativement faible. Dans le même temps, le secteur de l'assurance continuera d'être affectée par la macrodynamique, y compris les développements économiques, politiques et réglementaires mondiaux.

En outre, le secteur de l'assurance subit également des changements importants qu'il convient de surveiller tout au long de l'année 2016, y compris :

- ▶ Les fusions et acquisitions à grande échelle.
- ▶ Les changements au sein des équipes de haute direction.
- ▶ Une diminution de l'intérêt pour les souscriptions au sein de plusieurs entreprises et des changements au niveau de ces souscriptions.
- ▶ La disposition de certains assureurs par rapport aux segments déficitaires.
- ▶ Les annonces récentes sur les souscriptions de réassurances éventuelles et actuelles.

Ces développements pourraient ultimement avoir des retombées positives, par exemple un marché compétitif et qui se porte bien sur le plus long terme, avec de plus hauts niveaux d'innovation, de nouvelles offres de produits et des services améliorés.

Des entreprises de toute taille dans toutes les industries à travers le monde choisissent Marsh pour l'étendue et la précision de notre expérience, de notre expertise et de nos capacités. Ces caractéristiques sont essentielles dans un marché volatil, tout comme notre capacité, en tant que conseiller stratégique de

confiance, à vous aider à naviguer dans les défis complexes liés aux risques et à évaluer et recommander des marchés.

Nous vous remercions pour la confiance que vous placez en Marsh jour après jour. Pour toute question à propos de ce rapport ou de l'environnement de l'industrie ou du marché, n'hésitez pas à communiquer avec votre représentant Marsh.

Sincères salutations,



Alan Garner
Président et chef de la direction
de Marsh Canada

SYNTHÈSE

Vous trouverez ci-dessous quelques éléments clés du *rapport sur le marché canadien de l'assurance 2016* de Marsh.

SECTEUR DE L'ASSURANCE DE DOMMAGES

- La croissance économique du Canada a suivi celle des États-Unis, principalement en raison de la baisse des prix des marchandises, limitant par conséquent la croissance du volume des primes.
- Pendant la majeure partie de 2015, les marchés de l'assurance de dommages ainsi que les marchés d'assurance spécialisée, comme l'assurance maritime et aérienne, et dans certains cas, l'assurance des administrateurs ont souscrit de manière offensive les risques les plus intéressants de ces catégories pour conserver les volumes de primes actuels.
- Cette tendance a provoqué une baisse continue des taux, malgré un ratio sinistres-primes général proche de 100 %, voire supérieur sur une base combinée, pour de nombreux assureurs.
- En 2016, nous prévoyons que la tendance baissière des taux continuera au moins pendant les deux premiers trimestres.

- Les demandes d'indemnisation liées aux événements météorologiques sont maintenant égales, voire dépassent les pertes découlant des dommages causés par le feu dans de nombreuses régions du pays.
- Selon le Bureau d'assurance du Canada, les prestations dues aux conditions météorologiques exceptionnelles font plus que doubler tous les cinq à dix ans depuis 1980.

PRINCIPAUX TYPES DE GARANTIES

Responsabilité civile générale

- Le marché canadien de l'assurance responsabilité civile générale restera flexible, mais également très concurrentiel pendant la plus grande partie de 2016.
- Bien qu'il puisse être difficile de trouver des tarifs réduits de plus de 15 % ou 20 %, il sera possible d'obtenir des rabais modestes de 5 % à 10 % dans de nombreuses catégories de risques.

Assurance automobile

- Pour les parcs importants, les taux de l'assurance automobile devraient rester stables en 2016.
- Il existe encore une concurrence raisonnable dans ce segment, mais les taux et les primes sont principalement influencés par les ratios sinistres-primes des états financiers individuels.

Assurance de biens

- En 2016, la plupart des PME devraient voir leurs taux d'assurance de biens rester stables, les crédits potentiels se situant dans la tranche de 0 % à 5 % plutôt que dans celle de 5 % à 10 %.
- Pour les grandes entreprises, les sociétés industrielles et technologiques et les grandes sociétés immobilières, la concurrence, le volume d'assurance souscrit et les antécédents de risques influenceront sur les résultats obtenus, mais le marché devrait rester raisonnablement concurrentiel en 2016.

Risques financiers et responsabilité professionnelle des administrateurs

- Il est prévu que les montants de garantie des administrateurs et dirigeants demeurent stables. Les capitalisations boursières en déclin indiquent qu'il manque une impulsion en ce moment pour que les montants augmentent.

- La hausse des sinistres dans le secteur minier et la crainte des réclamations dans le secteur pétrolier et gazier incitent les assureurs à considérer ces secteurs avec scepticisme.

Cyberrisques

- La demande en assurance contre les cyberrisques continuera probablement à augmenter, car les organisations adoptent de plus en plus les services nuagiques et collectent une quantité de données délicates accrue.
- Le contexte de menaces dynamiques toujours plus sophistiquées, l'accroissement de la réglementation de l'environnement opérationnel et l'augmentation des procédures de recours collectif alimentent également l'intérêt et la demande.

LES MARCHÉS DE L'ASSURANCE, PAR SPÉCIALITÉ

Sociétés d'assurance captive

- Généralement, le marché des captives reste stable.
- Récemment, nous avons commencé à voir certains assureurs n'évoluant habituellement pas dans le domaine de la gestion des risques facturer – ou envisager de facturer – leur soutien pour établir les tarifications.

Énergie

- Marsh prévoit que le marché de l'assurance des sociétés énergétiques continuera à ralentir dans toutes les branches d'assurance en 2016, en particulier pour l'exploration et la production en amont, étant donné que la production est en perte de vitesse.
- Le marché de l'assurance des sociétés énergétiques enregistre pourtant une abondance de capitaux.

Risques environnementaux

- Le nombre et l'importance des réclamations liées à l'environnement continuent à croître.
- Il devient par conséquent de plus en plus difficile pour les sociétés d'obtenir une garantie pour les risques environnementaux les plus menaçants (p. ex., l'aménagement immobilier).

Assurances maritimes

- Les sociétés ayant des risques relatifs à la coque et à la responsabilité maritime devraient voir une réduction des options du marché; quoique pour 2016, nous ne prévoyons pas que cette réduction entraîne une augmentation importante des taux.

Petites et moyennes entreprises

- Les taux continuent à augmenter de 3 % à 5 % au moment du renouvellement chez de nombreux assureurs.
- Le renforcement de l'intérêt des assureurs pour le marché des PME entraîne une concurrence accrue et permettra probablement aux tarifs de demeurer stables en 2016.

Remarque : Pour ce qui est des divers secteurs du marché de l'assurance et des tendances en matière de risque pour chaque secteur, veuillez consulter la section du rapport sur les marchés de l'assurance, par secteur d'activité.

SECTEUR DE L'ASSURANCE DE DOMMAGES

Pour la deuxième année consécutive, le marché canadien de l'assurance des entreprises a continué à avancer de manière incertaine, ce qui témoigne de conditions commerciales très difficiles. La croissance économique du Canada a suivi celle des États-Unis, principalement en raison de la baisse des prix des marchandises, limitant par conséquent la croissance du volume des primes.

En outre, pendant la majeure partie de 2015, les marchés de l'assurance de dommages ainsi que les marchés d'assurance spécialisée, comme l'assurance maritime et aérienne, et dans certains cas, l'assurance des administrateurs ont souscrit de manière offensive les risques les plus intéressants de ces catégories pour conserver les volumes de primes actuels. Cette tendance a provoqué une baisse continue des taux, malgré un ratio sinistres-primes général proche de 100 %, voire supérieur sur une base combinée, pour de nombreux assureurs.

En 2016, nous prévoyons que la tendance baissière des taux continuera au moins pendant les deux premiers trimestres. Mais, alors que les assureurs commencent à découvrir les résultats définitifs de souscription pour 2015 ainsi que les prévisions sur l'évolution des sinistres à moyen terme et à long terme des années précédentes, les taux pourraient vraiment stagner. Si les tempêtes augmentent plus en 2016 que ce qui est prévu actuellement, ou si un sinistre de catastrophe important

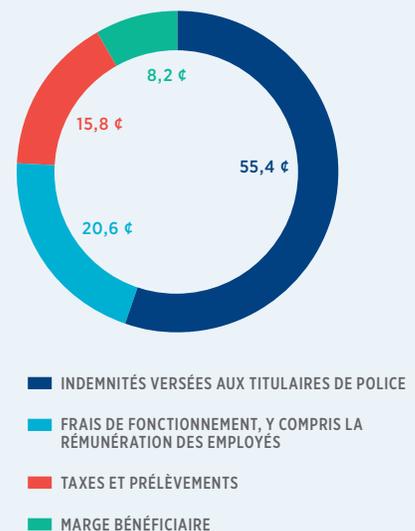
touche l'Amérique du Nord, la tendance à la baisse pourrait prendre fin.

Le marché canadien est dominé par de nombreux indicateurs clés qui continuent à influencer sur les tendances du marché à court terme et à moyen terme :

- Sur environ 45 milliards de dollars de primes nettes émises au Canada, les primes d'assurance automobile comptent pour près de la moitié (en excluant les régimes d'assurance gérés par l'État). Par conséquent, les résultats de l'assurance automobile peuvent avoir une répercussion importante sur les résultats généraux d'un assureur et sur les directions stratégiques qu'il prend d'une année sur l'autre.
- En moyenne, sur chaque dollar de prime nette, les assureurs payent 54 à 56 cents pour les demandes d'indemnisation, 20 à 22 cents de charges d'exploitation et près de 16 cents de taxes. Il leur reste donc de 6 à 8 cents de bénéfices et, depuis quelques années, ce chiffre baisse progressivement.
- Malgré un rendement en déclin en raison des faibles taux d'intérêt, les capitaux continuent d'affluer sur le marché de l'assurance dans le monde et au Canada, entraînant une abondance de choix et une concurrence accrue pour la plupart des risques. Cette tendance permet d'obtenir des taux et des primes à un niveau historiquement bas.

MONTANT DES VERSEMENTS SUR LES PRIMES REÇUES PAR DOLLAR

Source : Bureau d'assurance du Canada, Assurance de dommages au Canada 2015



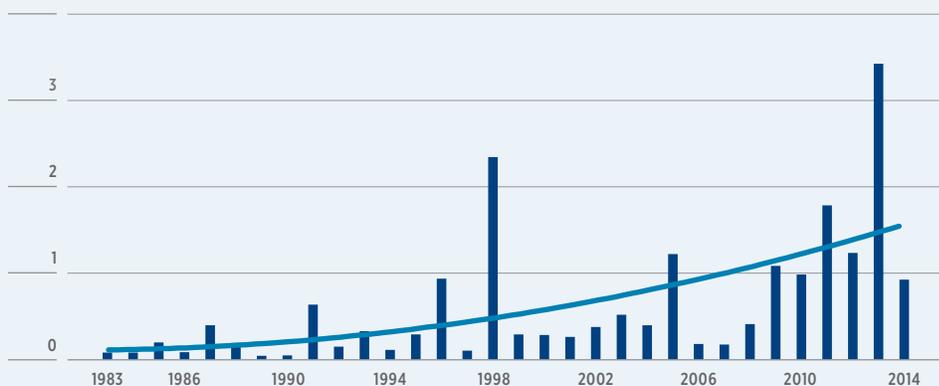
De plus, la tendance à la hausse des demandes d'indemnisation à la suite de phénomènes météorologiques violents constitue maintenant un problème majeur pour de nombreux assureurs au Canada. Les demandes d'indemnisation liées aux événements météorologiques sont maintenant égales, voire dépassent les pertes découlant des dommages causés par le feu dans de nombreuses régions du pays. Selon le Bureau d'assurance du Canada, les prestations dues aux conditions météorologiques exceptionnelles font plus que doubler tous les cinq à dix ans depuis 1980. Lors des six dernières années, elles s'élèvent à près de 1 G\$ et en 2013, elles ont atteint le niveau historique de 3,4 G\$ à cause des inondations en Alberta et à Toronto.

Les sinistres de catastrophe au Canada sont définis comme les sinistres causés par des catastrophes naturelles s'élevant à au moins 25 M\$. Le graphique montre la tendance haussière des sinistres de catastrophe que commencent à affronter les assureurs au Canada. Bien que les capitaux demeurent abondants, les taux continueront à être concurrentiels, mais étant donné l'augmentation des taux d'intérêt (comme cela s'est déjà produit aux États-Unis) et les rendements intéressants partout ailleurs, il se pourrait que les taux commencent à grimper.

SINISTRES DE CATASTROPHE AU CANADA, DE 1983 À 2014 EN MILLIARD DE DOLLARS

Source: Bureau d'assurance du Canada, Assurance de dommages au Canada 2015

■ PERTES ET FRAIS DE RÉGLEMENT DE SINISTRE EN DOLLARS À LA VALEUR DE 2014
■ COURBE DE LA TENDANCE ESTIMÉE



PRINCIPAUX TYPES DE GARANTIES

- 7 Principaux types de garanties
- 9 Risques financiers et responsabilité professionnelle des administrateurs
- 10 Cyberrisques

Principaux types de garanties

Le marché canadien de l'assurance responsabilité civile générale restera flexible, mais également très concurrentiel pendant la plus grande partie de 2016. Bien qu'il puisse être difficile de trouver des tarifs réduits de plus de 15 % ou 20 %, il sera possible d'obtenir des rabais modestes de 5 % à 10 % dans de nombreuses catégories de risques. Les exclusions notables sont les risques liés aux mines, en particulier celles ayant des risques associés aux serrements, aux digues de réservoir ou aux bassins de résidus, des risques énergétiques en amont et en aval avec une exposition importante du pipeline et des risques sur lesquels portaient les négociations avec les assureurs lors des cinq à dix dernières années, qui essayaient de mettre à niveau les ratios sinistres-primés des états financiers individuels.

Pour les grandes sociétés, les réductions seront plutôt modestes en 2016. Les souscripteurs ont le sentiment d'avoir pris en compte les crédits pertinents pour

les types de risques que ces entreprises rencontrent, mais ils continueront à offrir des crédits modestes pour les principaux risques de la catégorie afin de maintenir les volumes de primes.

Nous assisterons peut-être bientôt à des changements de la part de certains assureurs complémentaires de la responsabilité civile au Canada en 2016. Avec la fusion d'ACE avec Chubb début janvier et l'alliance entre Catlin et XL, il est possible que ces assureurs regardent avec prudence les accumulations de risques généraux et ajustent le volume et les prix de leurs branches d'assurance s'il y a lieu. La concurrence ne sera pas aussi dynamique dans ce domaine que ce que nous espérons pour l'avenir, la capacité réduite de certains assureurs retirant ou réduisant leur exposition, et des nouveaux venus, comme Berkshire Hathaway, adoptant une approche plus conservatrice de la souscription que prévu.



CE QUI NOUS ATTEND EN 2016

Le marché canadien de l'assurance reste concurrentiel et flexible.

Les taux devraient rester stables pour les parcs automobiles importants.

Les risques de tremblement de terre et d'inondation seront particulièrement surveillés, car le mapping de l'information s'améliore.

POUR LES GRANDES SOCIÉTÉS, LES RÉDUCTIONS SERONT PLUTÔT MODESTES EN 2016. LES SOUSCRIPTEURS ONT LE SENTIMENT D'AVOIR PRIS EN COMPTE LES CRÉDITS PERTINENTS POUR LES TYPES DE RISQUES QUE CES ENTREPRISES RENCONTRENT.

Nous continuerons à voir les marchés des Bermudes et de Londres tenter une approche offensive dans ce domaine afin de concurrencer les assureurs nationaux sur les risques les plus intéressants.

ASSURANCE AUTOMOBILE

La catégorie d'assurance automobile de tourisme est influencée par les résultats généraux des provinces. En général, les taux resteront stables dans le pays en 2016, de nombreuses provinces mettant une pression continue sur les gouvernements afin qu'ils contrôlent les primes et les indemnités d'accidents (ou l'assurance de personnes au Québec).

Pour les parcs importants, les taux de l'assurance automobile devraient rester stables en 2016. Il existe encore une concurrence raisonnable dans ce segment, mais les taux et les primes sont principalement influencés par les ratios sinistres-primes des états financiers individuels.

ASSURANCE DE BIENS

Le capital et la capacité restent abondants en matière de risques portant sur les biens au Canada, et le marché est concurrentiel pour la plupart des segments du marché.

La chute du prix des marchandises a fait baisser les primes offertes dans les secteurs des mines et de l'énergie en amont et, par conséquent, les assureurs se livrent une concurrence acharnée pour tenir bon, dans l'espoir que les taux commenceront à augmenter en 2016 (ou plus probablement

en 2017). Dans d'autres segments, bien que la concurrence existe pour les risques les plus intéressants de la catégorie, les réductions n'ont pas été aussi importantes. Les taux ont chuté en moyenne de 7,5 % à 10 % en 2015, à un moment où de nombreux comptes étaient souscrits en dessous de leur niveau de prime technique.

Nombre d'assureurs continuent à s'assurer d'un niveau raisonnable au moins pour les rétentions en ce qui concerne les risques de tremblement de terre ou d'inondation, même s'ils sont incapables d'obtenir les niveaux de taux qu'ils souhaitent. Cette tendance continuera sûrement en 2016, en particulier pour les inondations, car le mappage de l'information s'améliore et devient cohérent.

Heureusement, au Canada, les sinistres liés à l'assurance de biens sont restés à des niveaux raisonnables en 2015. Cela dit, les résultats généraux continuent à avancer peu à peu, comprimant les ratios sinistres-primes de nombreux assureurs et laissant peu de côté en cas de sinistre de catastrophe majeur.

En 2016, la plupart des PME devraient voir leurs taux d'assurance de biens rester stables, les crédits potentiels se situant dans la tranche de 0 % à 5 % plutôt que dans celle de 5 % à 10 %. Pour les grandes entreprises, les sociétés industrielles et technologiques et les grandes sociétés immobilières, la concurrence, le volume d'assurance souscrit et les antécédents de risques influenceront sur les résultats obtenus, mais le marché devrait rester raisonnablement concurrentiel en 2016.

EN GÉNÉRAL, LE MARCHÉ CANADIEN DE L'ASSURANCE RESTE CONCURRENTIEL ET FLEXIBLE.

En général, le marché canadien de l'assurance reste concurrentiel et flexible. Les assureurs essaient activement de maintenir les volumes de primes malgré l'environnement commercial difficile. De plus, nous pensons que les fusions et les acquisitions continueront sur le marché de l'assurance de dommages, où les occasions existent.

PERSONNE-RESSOURCE :

DAVID MEW

Directeur national des placements (Canada)
+1 416 868-2139
david.mew@marsh.com

Risques financiers et responsabilité professionnelle des administrateurs

CONDITIONS DU MARCHÉ DES ASSURANCES

GARANTIE	CHANGEMENT DE TAUX T4 2015	CHANGEMENT DE TAUX T4 2014
RESPONSABILITÉ CIVILE DES ADMINISTRATEURS ET DIRIGEANTS	STABLE : DE -5 % À +5 %	STABLE : DE -5 % À +5 %

Ces chiffres représentent l'évolution habituelle des taux lors du renouvellement (profil de risque moyen ou correct).

Commentaires sur le marché

Au cours des derniers mois, une pression intense s'est exercée sur la tarification de base de l'assurance des administrateurs et dirigeants. L'augmentation des franchises est souvent nécessaire pour conserver les taux courants. Le marché de l'assurance complémentaire est toutefois à la baisse, et la concurrence peut permettre de faire des économies globales.

Il est prévu que les montants de garantie des administrateurs et dirigeants demeurent stables. Les capitalisations boursières en déclin indiquent qu'il manque une impulsion en ce moment pour que les montants augmentent. Plusieurs années de faible capitalisation boursière durable et de réductions budgétaires rigoureuses seront cependant nécessaires avant que les administrateurs et dirigeants aient la volonté d'envisager des réductions de montants.

La hausse des sinistres dans le secteur minier et la crainte des réclamations dans le secteur pétrolier et gazier incitent les assureurs à considérer ces secteurs avec

scepticisme. La matérialisation récente des réclamations se révèle très significative relativement au volume global des primes.

TENDANCES DES RISQUES

Entreprises à double cotation

De nombreuses sociétés canadiennes sont enregistrées aux bourses de Toronto (TSX) et de New York (NYSE). Dans certains recours collectifs, la double cotation peut entraîner des frais de défense et des règlements dans les deux pays, provoquant l'augmentation des réclamations. Le marché de l'assurance des administrateurs et dirigeants des entreprises à double cotation se consolide.

Ingénierie sociale

L'ingénierie sociale est une méthode non technique d'intrusion dont se servent les pirates, souvent pour tromper des gens et contourner les procédures normales de sécurité, afin d'accéder à des systèmes sécurisés. C'est l'un des principaux risques humains qui se présentent à de nombreuses organisations.



CE QUI NOUS ATTEND EN 2016

Les taux de l'assurance de biens demeurent stables.

Le marché des assurances en première ligne des sociétés à double cotation se raffermi.

Les sinistres dus à l'ingénierie sociale augmentent.

Nous assistons à une augmentation des cas de sinistres découlant d'activités d'ingénierie sociale, des personnes se faisant alors passer pour des employés, des clients ou des fournisseurs.

Chute du prix des marchandises

Les entreprises canadiennes, surtout celles liées au secteur des ressources, continuent à subir les conséquences de la chute du prix des marchandises. En conséquence, elles essaient d'imposer une réduction des primes, ce qui est particulièrement compliqué pour celles ayant un profil de risques défavorable.

PERSONNES-RESSOURCES :

CAROLYN OLIVER

Directrice du groupe d'expertise FINPRO de l'est du Canada
+1 416 868 7074
carolyn.oliver@marsh.com

ANDREA ORVISS

Directrice du groupe d'expertise FINPRO de l'ouest du Canada
+1 604 443 3570
andrea.orviss@marsh.com

CyberRisques

CONDITIONS DU MARCHÉ DES ASSURANCES

GARANTIE	CHANGEMENT DE TAUX T4 2015	CHANGEMENT DE TAUX T4 2014
CYBERRISQUES	HAUSSE DE 0 % À 10 % (À L'EXCLUSION DES SECTEURS DU COMMERCE DE DÉTAIL ET DES SOINS DE SANTÉ, QUI ONT CONNU DES AUGMENTATIONS SUPÉRIEURES.)	STABLE : DE -5 % À +5 %

Ces chiffres représentent l'évolution habituelle des taux lors du renouvellement (profil de risque moyen ou correct).

Commentaires sur le marché

Deux thèmes importants sont apparus en 2015 et ont provoqué une forte augmentation de l'achat d'assurance contre les cyberRisques et des embauches d'experts-conseils par les organisations de toutes tailles et de divers secteurs :

1. Les cyberRisques et leurs conséquences potentielles sur les organisations sont devenus une préoccupation majeure des conseils d'administration. Cela a entraîné une gouvernance plus rigoureuse et des enquêtes relatives à la résilience et à la protection financière.
2. Malgré la volatilité du marché, les assureurs continuent à répondre à la hausse de la demande en proposant des garanties d'assurance élargies contre les cyberRisques, intégrant les garanties contre les pertes d'exploitation indirectes et les dommages matériels provoqués par les cyberRisques, ainsi qu'en élargissant l'offre de services de

contrôle des pertes, comme des outils d'évaluation des risques, des services-conseils en atteintes à la sécurité et de l'aide pour réagir aux événements.

Bien que nous ne croyions pas à des arrivées importantes sur le marché en 2016, nous prévoyons le recours continu à un consortium pour partager les risques et l'introduction d'installations importantes, c.-à-d. de nouvelles capacités, afin de réagir aux exigences d'augmentation des montants des grandes institutions. Pour les petites entreprises dont le risque est considéré comme minime, les acteurs des secteurs de niche continuent à présenter des formulaires et des produits visant à proposer des montants modestes et une approche rationalisée de la souscription.

La demande en assurance contre les cyberRisques devrait continuer à augmenter, car les organisations adoptent de plus en plus les services nuagiques et collectent une quantité de données délicates accrue. Le contexte de menaces



CE QUI NOUS ATTEND EN 2016

Les cyberRisques seront d'actualité au sein des conseils d'administration.

La demande de garanties contre les cyberRisques continuera à augmenter.

L'environnement réglementaire continuera à évoluer.

dynamiques toujours plus sophistiquées, l'accroissement de la réglementation de l'environnement opérationnel et l'augmentation des procédures de recours collectif alimentent également l'intérêt et la demande.

TENDANCES DES RISQUES

Internet des objets (IdO)

La confidentialité, la réglementation et la responsabilité de produits sont des exemples de la myriade de préoccupations liées à la gestion de risques dont l'importance augmente avec l'arrivée en ligne d'appareils IdO, et peu de secteurs seront épargnés par ce phénomène, étant donné la demande d'utilisation dans les segments de l'industrie et de la consommation. Des réponses devront par conséquent être apportées à plusieurs questions liées au risque; par exemple, quelles sont les conséquences sur la confidentialité de l'utilisation d'appareils connectés pour surveiller la santé des

patients ou pour découvrir les habitudes de clients? Quelle responsabilité de produits doivent assumer les fabricants si la technologie de leurs appareils est défaillante ou inexacte? Les lois actuelles sont-elles suffisantes pour prendre en compte ce type d'innovation technologique? Les organisations devront impérativement examiner attentivement leur exposition et mesurer les risques et les avantages, étant donné que leurs produits et services évoluent et intègrent cette innovation du XXI^e siècle.

Évolution du contexte juridique et réglementaire

L'adoption de la Loi sur la protection des renseignements personnels numériques (projet de loi S-4), qui impose de notifier les personnes des atteintes à la sécurité, et la déclaration du commissaire selon laquelle il est raisonnable de croire que l'atteinte présente un « risque réel de préjudice grave à l'endroit d'un individu », entraîneront un nouveau fardeau administratif, des coûts et des risques pour les organisations. L'obligation de conserver un registre de toutes les atteintes qui ont trait à des renseignements personnels sous le contrôle d'une organisation est peut-être encore plus lourde de conséquences. Ces réglementations, associées à la mise au point d'une zone sûre dans l'Union européenne et des enquêtes réglementaires continues des organismes américains, participent à compliquer l'environnement opérationnel des entreprises canadiennes ayant des activités dans les régions mentionnées.

LA CONFIDENTIALITÉ, LA RÉGLEMENTATION ET LA RESPONSABILITÉ DE PRODUITS SONT DES EXEMPLES DE LA MYRIADE DE PRÉOCCUPATIONS LIÉES À LA GESTION DE RISQUES DONT L'IMPORTANCE AUGMENTE AVEC L'ARRIVÉE EN LIGNE D'APPAREILS IDO.

PERSONNE-RESSOURCE :

GREGORY ESKINS

Directeur du groupe d'expertise en cyberrisques au Canada
+1 416 605-9422
gregory.eskins@marsh.com

LES MARCHÉS DE L'ASSURANCE, PAR SPÉCIALITÉ

- 13 Sociétés d'assurances captives
- 14 Énergie
- 15 Risques environnementaux
- 16 Assurances maritimes
- 17 Petites et moyennes entreprises

Sociétés d'assurance captive

CONDITIONS DU MARCHÉ DES ASSURANCES

GARANTIE	CHANGEMENT DE TAUX T4 2015	CHANGEMENT DE TAUX T4 2014
FRAIS DE FAÇADE DES CAPTIVES	STABLE : DE -5 % À +5 %	STABLE : DE -5 % À +5 %

Ces chiffres représentent l'évolution habituelle des taux lors du renouvellement (profil de risque moyen ou correct).

Commentaires sur le marché

Généralement, le marché des captives reste stable. Un domaine qui a vu de récents changements est la mise au point de prix indicatifs sur le marché. Pour de nombreuses captives, il est essentiel d'être en mesure d'assurer une tarification indicative sur le marché. Récemment, nous avons commencé à voir certains assureurs n'évoluant habituellement pas dans le domaine de la gestion des risques facturer – ou envisager de facturer – leur soutien pour établir les tarifications.

profiter d'abord des principaux avantages commerciaux, et ensuite seulement des avantages fiscaux. Les entreprises devraient embaucher des conseillers fiscaux pour anticiper ces tendances.

Difficultés économiques

Les périodes de difficultés économiques poussent les gestionnaires de risques à essayer de réduire les coûts. Une captive peut être utile dans ce cas, en permettant à la société d'accepter des rétentions importantes.

Taux d'intérêt bas

Le faible rendement du capital investi dans les captives peut mettre à l'épreuve certaines organisations. Dans de nombreuses domiciliations de captives, les sociétés peuvent recourir à des prêts intersociétés pour rendre efficace l'utilisation de capitaux gelés, mais devraient discuter de ces stratégies avec des conseillers fiscaux internes ou externes.

TENDANCES DES RISQUES

Réforme fiscale

De nombreuses captives profitent d'un environnement fiscal avantageux. De nouveaux projets de l'OCDE sur l'érosion de la base d'imposition et du transfert de bénéfices peuvent menacer ces situations fiscales. Il est recommandé aux entreprises de structurer leurs captives de manière à

Q CE QUI NOUS ATTEND EN 2016

Le marché des captives restera stable.

Certains gestionnaires de risque s'intéressent aux captives afin de réduire les coûts.

De nouveaux projets de l'OCDE pourraient avoir des conséquences sur les avantages fiscaux des captives.

PERSONNE-RESSOURCE :

JASON KEYFITZ

Directeur du groupe d'expertise en risques non traditionnels au Canada
+1 416 868-2365
jason.keyfitz@marsh.com

Énergie

CONDITIONS DU MARCHÉ DES ASSURANCES

GARANTIE	CHANGEMENT DE TAUX T4 2015	CHANGEMENT DE TAUX T4 2014
BIENS (RISQUES CATASTROPHIQUES)	BAISSE DE 20 %	BAISSE DE 10 % À 20 %
BIENS (RISQUES NON CATASTROPHIQUES)	BAISSE DE 20 %	BAISSE DE 10 % À 20 %
RISQUES DIVERS DE PREMIÈRE LIGNE	BAISSE DE 10 % À 20 %	STABLE : DE -5 % À +5 %
ASSURANCE DE DOMMAGES COMPLÉMENTAIRE	BAISSE DE 20 %	AUGMENTATION DE 0 % À 10 %
RESPONSABILITÉ CIVILE DES ADMINISTRATEURS ET DIRIGEANTS	BAISSE DE 10 % À 20 %	AUGMENTATION DE 0 % À 10 %

Ces chiffres représentent l'évolution habituelle des taux lors du renouvellement (profil de risque moyen ou correct).

Commentaires sur le marché

Marsh prévoit que le marché de l'assurance des sociétés énergétiques continuera à ralentir dans toutes les branches d'assurance en 2016, en particulier pour l'exploration et la production en amont, étant donné que la production est en perte de vitesse. Le marché de l'assurance des sociétés énergétiques enregistre pourtant une abondance de capitaux.

Une baisse importante des expositions du segment de l'énergie entraînera une souscription de montants faibles contre les dommages matériels et les pertes d'exploitation.

Les assureurs continueront à surveiller de près les risques liés au transport ferroviaire du pétrole. Mais l'appétence des assureurs à offrir des garanties et des montants n'a pas disparu.

TENDANCES DES RISQUES

Fluctuation du prix des marchandises

La chute du prix des marchandises a des conséquences importantes sur les flux de trésorerie des sociétés énergétiques canadiennes. Par conséquent, les fusions et acquisitions ont de grandes chances d'augmenter, tout comme les faillites. Les sociétés du secteur réduisent les effectifs et retirent leurs dépenses en immobilisations afin de préserver leurs flux de trésorerie.

Obstacles réglementaires

Divers obstacles réglementaires à l'échelle locale, provinciale, nationale et internationale empêchent la mise au point de projets et immobilisent des produits, ce qui contribue aux écarts de prix des marchandises. Les sociétés n'ont pas



CE QUI NOUS ATTEND EN 2016

Baisse continue dans toutes les branches pour les sociétés énergétiques.

Les risques liés au transport du pétrole par rail seront étroitement surveillés.

Les difficultés liées aux prix des marchandises continueront à avoir des incidences sur les flux de trésorerie des sociétés énergétiques.

grand-chose d'autre à faire que de tenter d'obtenir une reconnaissance sociale pour essayer de faire modifier l'environnement réglementaire grâce à des campagnes actives de relations publiques et de marketing. Par conséquent, les sociétés énergétiques adoptent d'autres stratégies pour transporter leurs produits sur le marché; par exemple, plusieurs utilisent le rail plutôt que les pipelines pour transporter le pétrole et les liquides.

Surveillance législative accrue

En réaction aux récents sinistres importants (p. ex. Lac Mégantic), le gouvernement canadien impose par voie législative des montants de responsabilité aux transporteurs ferroviaires assurant le transport des produits pétroliers et dérivés du gaz (à confirmer). Les marchés de l'assurance semblent être capables de répondre à ces nouvelles exigences et à celles en cours d'adoption.

PERSONNE-RESSOURCE :

JODY DRAUDE

Directrice du groupe d'expertise en énergie au Canada

+1 403 476-3388

jody.draude@marsh.com

Risques environnementaux

CONDITIONS DU MARCHÉ DES ASSURANCES

GARANTIE	CHANGEMENT DE TAUX T4 2015	CHANGEMENT DE TAUX T4 2014
RISQUES ENVIRONNEMENTAUX	STABLE : DE -5 % À +5 %	STABLE : DE -5 % À +5 %

Ces chiffres représentent l'évolution habituelle des taux lors du renouvellement (profil de risque moyen ou correct).

Commentaires sur le marché

Le nombre d'assureurs offrant une assurance de la responsabilité civile couvrant les atteintes à l'environnement a continué à croître en 2015 et devrait se poursuivre en 2016. Malgré cela, l'appétence pour les risques compliqués continue à diminuer.

Le nombre et l'importance des réclamations liées à l'environnement continuent à croître. Il devient par conséquent de plus en plus difficile pour les sociétés d'obtenir une garantie pour les risques environnementaux les plus menaçants (p. ex., l'aménagement immobilier). De plus, il est possible d'obtenir des polices de 10 ans auprès d'un faible nombre d'assureurs, en fonction du risque et du secteur.

Très peu d'assureurs offriront des garanties complémentaires pour les problèmes de pollution connus. En raison de l'augmentation générale des coûts de dépollution, les sociétés doivent

réévaluer leurs montants, en particulier pour les portefeuilles d'assurances et les polices pluriannuelles.

En 2016, les sociétés ayant une exposition normale aux risques environnementaux auront probablement plus de choix et profiteront de meilleurs tarifs qu'en 2015. L'arrivée de nouveaux assureurs sur le marché de l'assurance environnement devrait permettre d'atténuer les conséquences immédiates pour les sociétés ayant des risques environnementaux compliqués.

TENDANCES DES RISQUES

Normes de dépollution plus rigoureuses

Les organismes de réglementation et les gouvernements imposent des normes de dépollution environnementale rigoureuses. Les sociétés doivent veiller à tenir à jour l'information relative à l'évaluation des sites qu'ils possèdent ou qu'ils souhaitent acheter.



CE QUI NOUS ATTEND EN 2016

L'appétence pour les risques environnementaux compliqués continuera à diminuer.

Les normes de dépollution sont plus rigoureuses.

Les atteintes à l'environnement causées par l'utilisation excessive du sel de voirie augmentent.

Responsabilité des coûts de dépollution

Les organismes de réglementation sont de plus en plus créatifs et offensifs dans la poursuite des personnes responsables de pollution antérieure. Les sociétés doivent s'assurer qu'elles ont une garantie adéquate d'assurance environnement et des administrateurs et dirigeants pour se protéger contre les ordonnances de dépollution.

Contamination de l'environnement par le sel

De plus en plus de preuves démontrent que la concentration en sel des ruisseaux, des lacs et de l'eau souterraine augmente régulièrement, à cause de l'utilisation du sel de voirie. Le niveau de sel est suffisamment élevé à certains endroits pour être nocif pour les plantes et la vie aquatique. Les sociétés doivent s'assurer que leur pratique d'épandage de sel de voirie sont adaptées à leurs risques de chutes par glissade ou faux pas, tout en réduisant en même temps l'apparition de problèmes de pollution à l'avenir, qui pourraient entraîner des coûts de dépollution des routes.

PERSONNE-RESSOURCE :

GEORGE BOIRE

Directeur du groupe d'expertise en risques environnementaux au Canada
+1 416 349 4791
george.boire@marsh.com

Assurances maritimes

CONDITIONS DU MARCHÉ DES ASSURANCES

GARANTIE	CHANGEMENT DE TAUX T4 2015	CHANGEMENT DE TAUX T4 2014
ASSURANCES MARITIMES	STABLE : DE -5 % À +5 %	BAISSE DE 0 % À 10 %
FACULTÉS (MARITIMES)	BAISSE DE 0 % À 10 %	STABLE : DE -5 % À +5 %

Ces chiffres représentent l'évolution habituelle des taux lors du renouvellement (profil de risque moyen ou correct).

Commentaires sur le marché

Aucune hausse des taux n'étant prévue, les assureurs se démènent pour conserver le chiffre d'affaires des primes, mais ils enregistrent une érosion de leurs résultats en raison des demandes d'indemnisation. Il est probable que les assureurs n'ayant pas connu de résultats rentables chercheront à réduire leurs dossiers de risques d'assurance de la coque et maritime en 2016. Contrairement aux années précédentes, le marché de l'assurance maritime a accueilli peu de nouveaux venus en 2016, particulièrement en ce qui concerne l'assurance de la coque.

Cela dit, nous nous attendons à voir des nouveaux venus sur le marché de l'assurance du transport de marchandises. Malgré les faibles taux, ce segment offre une certaine marge aux assureurs.

Les sociétés ayant des risques relatifs à la coque et à la responsabilité maritime devraient voir une réduction des options du marché; quoique pour 2016, nous ne prévoyons pas que cette réduction

entraîne une augmentation importante des taux. De la même façon, les assureurs souscrivant actuellement des assurances de la coque et maritimes continueront à promouvoir la vente croisée, et les sociétés maritimes et de transports qui associent une garantie de responsabilité civile générale à leur assurance maritime peuvent profiter d'options améliorées. Les sociétés cherchant à épargner sur la prime d'assurance doivent tenir compte de la hausse des rétentions; les coûts peuvent cependant être supérieurs aux avantages qu'offre cette approche.

TENDANCES DES RISQUES

Relations avec l'assureur et conséquences sur les sinistres

Après plusieurs années de réduction des taux et de compression des frais, l'assurance coque et marchandises est plus fréquemment considérée comme une activité axée sur la marchandise plutôt que sur une relation. De nombreux assureurs adoptent une approche du traitement des

demandes d'indemnisation de plus en plus flexible. Les sociétés doivent être diligentes pour assurer le suivi des garanties, déclarer les demandes d'indemnisation et veiller à la clarté de la description de leurs activités et des garanties nécessaires.

Accumulation de risques

Les incendies à Tianjin (Chine) ont eu des incidences sur les assureurs en première ligne et sur les réassureurs qui n'avaient peut-être pas conscience de l'étendue de leur exposition à cet endroit. Les assureurs maritimes accorderont une attention accrue à l'accumulation de risques à un seul endroit ou sur un seul navire ou moyen de transport. Par conséquent, les sociétés doivent s'attendre à un nombre de questions en hausse sur la valeur et les risques liés à l'entreposage. Si les risques sont élevés, la capacité pourrait être limitée.

Vols

Les pertes liées aux vols ne sont pas inédites dans le secteur des transports, mais étant donné que la fréquence des activités criminelles liées au transport de marchandises augmente, les expéditeurs cherchent davantage à transférer cette responsabilité élargie sur les transporteurs ou les intermédiaires, y compris les transporteurs maritimes qui sont habituellement très appliqués dans l'application des limitations des connaissements.

PERSONNE-RESSOURCE :

MATTHEW YESHIN

Directeur du groupe d'expertise en assurances maritimes au Canada
+1 416 349 4754
matthew.c.yeshin@marsh.com

Petites et moyennes entreprises

CONDITIONS DU MARCHÉ DES ASSURANCES

GARANTIE	CHANGEMENT DE TAUX T4 2015	CHANGEMENT DE TAUX T4 2014
BIENS (RISQUES CATASTROPHIQUES)	STABLE : DE -5 % À +5 %	AUGMENTATION DE 0 % À 10 %
BIENS (RISQUES NON CATASTROPHIQUES)	STABLE : DE -5 % À +5 %	STABLE : DE -5 % À +5 %
RISQUES DIVERS DE PREMIÈRE LIGNE	STABLE : DE -5 % À +5 %	STABLE : DE -5 % À +5 %
ASSURANCE DE DOMMAGES COMPLÉMENTAIRE	STABLE : DE -5 % À +5 %	STABLE : DE -5 % À +5 %
RESPONSABILITÉ CIVILE DES ADMINISTRATEURS ET DIRIGEANTS	STABLE : DE -5 % À +5 %	STABLE : DE -5 % À +5 %
ASSURANCE RESPONSABILITÉ CIVILE PROFESSIONNELLE	STABLE : DE -5 % À +5 %	STABLE : DE -5 % À +5 %
ASSURANCES AÉRIENNES	STABLE : DE -5 % À +5 %	STABLE : DE -5 % À +5 %
VOLS ET DÉTOURNEMENTS	STABLE : DE -5 % À +5 %	STABLE : DE -5 % À +5 %
RISQUES ENVIRONNEMENTAUX	STABLE : DE -5 % À +5 %	STABLE : DE -5 % À +5 %
ASSURANCES MARITIMES	STABLE : DE -5 % À +5 %	STABLE : DE -5 % À +5 %
FACULTÉS (MARITIMES)	STABLE : DE -5 % À +5 %	STABLE : DE -5 % À +5 %

Ces chiffres représentent l'évolution habituelle des taux lors du renouvellement (profil de risque moyen ou correct).

Commentaires sur le marché

De nombreux outils en ligne de comparaison des propositions de prix et des prix sont maintenant proposés aux acheteurs d'assurance des PME au Canada. Cette tendance peut influencer à l'avenir sur la manière dont les PME canadiennes souscriront des assurances, mais l'ampleur de cette influence reste encore à déterminer.

Les taux continuent à augmenter de 3 % à 5 % au moment du renouvellement chez

de nombreux assureurs. Le renforcement de l'intérêt des assureurs pour le marché des PME entraîne une concurrence accrue et permettra probablement aux tarifs de demeurer stables en 2016.

TENDANCES DES RISQUES

Responsabilité civile des administrateurs et dirigeants

Les conditions macroéconomiques difficiles exercent une pression sur la

stabilité financière des PME, ce qui a pour effet d'augmenter l'intérêt pour l'assurance responsabilité civile des administrateurs et dirigeants des sociétés fermées visant à atténuer les insolvabilités éventuelles. Il y a aussi un intérêt accru pour l'assurance responsabilité civile des administrateurs et dirigeants de sociétés fermées. Cet intérêt est en partie attribuable à l'inclusion d'extensions de garantie pour la responsabilité civile en matière de pratiques d'emploi, ce qui peut protéger les entreprises contre les frais de défense, ou les règlements ou jugements en leur défaveur dans les cas de « congédiement injustifié » ou d'allégations de discrimination pouvant découler de mesures comme les réductions de personnel et les mises à pied.

Assurance responsabilité civile des entrepreneurs et des consultants

On observe une augmentation des demandes d'assurance responsabilité civile professionnelle de la part de petites entreprises fournissant des services à titre d'entrepreneurs ou de consultants auprès de grandes entreprises de services professionnels. Cette tendance semble due au désir des grandes entreprises d'avoir recours à l'impartition plutôt que d'affecter du personnel à temps plein à certains projets.

Assurance des risques de chutes par glissade ou faux pas

Il semble que de plus en plus de chutes par glissade ou faux pas mènent à des litiges, ce qui se traduit par une augmentation des sinistres déclarés au titre de polices d'assurance responsabilité civile des entreprises, et ce, dans plusieurs types d'industries.

PERSONNE-RESSOURCE :

SARAH LOGAN

Directrice du groupe d'expertise en PME au Canada
+1 416 349-3557
sarahjaye.logan@marsh.com

MARCHÉS DE L'ASSURANCE, PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

- 19 Communications, médias et technologies
- 20 Construction
- 21 Établissements financiers
- 22 Soins de santé et sciences de la vie
- 23 Industrie manufacturière
- 24 Industrie minière
- 25 Électricité et services publics
- 26 Transport ferroviaire
- 27 Immobilier
- 28 Vente au détail/en gros
- 29 Transport et logistique

Communications, médias et technologies

CONDITIONS DU MARCHÉ DES ASSURANCES

GARANTIE	CHANGEMENT DE TAUX T4 2015	CHANGEMENT DE TAUX T4 2014
BIENS (RISQUES CATASTROPHIQUES)	STABLE : DE -5 % À +5 %	STABLE : DE -5 % À +5 %
BIENS (RISQUES NON CATASTROPHIQUES)	STABLE : DE -5 % À +5 %	STABLE : DE -5 % À +5 %
RISQUES DIVERS DE PREMIÈRE LIGNE	STABLE : DE -5 % À +5 %	STABLE : DE -5 % À +5 %
ASSURANCE DE DOMMAGES COMPLÉMENTAIRE	BAISSE DE 0 % À 10 %	STABLE : DE -5 % À +5 %
RESPONSABILITÉ CIVILE DES ADMINISTRATEURS ET DIRIGEANTS	STABLE : DE -5 % À +5 %	STABLE : DE -5 % À +5 %
ASSURANCE RESPONSABILITÉ CIVILE PROFESSIONNELLE	BAISSE DE 0 % À 10 %	STABLE : DE -5 % À +5 %
VOLS ET DÉTOURNEMENTS	STABLE : DE -5 % À +5 %	STABLE : DE -5 % À +5 %
FACULTÉS (MARITIMES)	STABLE : DE -5 % À +5 %	BAISSE DE 0 % À 10 %

Ces chiffres représentent l'évolution habituelle des taux lors du renouvellement (profil de risque moyen ou correct).

Commentaires sur le marché

Les branches d'assurance difficiles sont les processeurs de transactions, les sociétés fournissant des solutions logicielles pour les dossiers médicaux et les organisations actives dans les services nuagiques.

Le marché de l'assurance est resté stable l'année dernière pour les sociétés de communication, de média et technologiques, et cette situation devrait se poursuivre en 2016.

On enregistre toujours une importante capacité excédentaire sur le marché de l'assurance des risques liés à la communication, aux médias et à la

technologie. Les nombreuses sociétés qui choisissent de demander sur le marché des propositions de prix intéressantes recevront des offres de plusieurs assureurs. Les assureurs attirés devront établir le prix des risques de manière offensive pour conserver leurs clients.

TENDANCES DES RISQUES

Convergence des secteurs

Les frontières entre les sociétés de communication, de média et technologiques continuent à se brouiller, car elles intègrent logiciels, matériel, création et diffusion de contenu. Les nouvelles tendances portent sur les

CE QUI NOUS ATTEND EN 2016

Les taux de l'assurance de biens demeurent stables.

La concurrence permettra d'obtenir des réductions.

Les sinistres importants et les obligations contractuelles entraîneront des souscriptions d'assurances contre les cyberrisques.

technologies de collaboration sociale, les paiements mobiles et la diffusion en continu (c.-à-d., la création de contenu par opposition à sa diffusion).

Cyberrisques

La garantie contre les cyberrisques peut faire partie d'un placement en erreurs et omissions technologiques ou être assurée de manière autonome, généralement auprès du même assureur. Les montants de l'assurance contre les cyberrisques ont tendance à augmenter, de nombreuses entreprises technologiques envisageant de souscrire des montants supérieurs pour couvrir les coûts liés à la gestion des événements et aux dommages subis par l'assuré. Les sinistres notoires et les obligations contractuelles entraînent ces souscriptions de montants supérieurs.

PERSONNE-RESSOURCE :

MICHAEL PETERSEN

Directeur du groupe d'expertise en communication, médias et technologie au Canada
+1 613 725 8229
michael.e.petersen@marsh.com

Construction

CONDITIONS DU MARCHÉ DES ASSURANCES

GARANTIE	CHANGEMENT DE TAUX T4 2015	CHANGEMENT DE TAUX T4 2014
BIENS (RISQUES CATASTROPHIQUES)	STABLE : DE -5 % À +5 %	STABLE : DE -5 % À +5 %
BIENS (RISQUES NON CATASTROPHIQUES)	BAISSE DE 0 % À 10 %	STABLE : DE -5 % À +5 %
RISQUES DIVERS DE PREMIÈRE LIGNE	BAISSE DE 0 % À 10 %	STABLE : DE -5 % À +5 %
ASSURANCE DE DOMMAGES COMPLÉMENTAIRE	BAISSE DE 0 % À 10 %	STABLE : DE -5 % À +5 %
RESPONSABILITÉ CIVILE DES ADMINISTRATEURS ET DIRIGEANTS	STABLE : DE -5 % À +5 %	STABLE : DE -5 % À +5 %
ASSURANCE RESPONSABILITÉ CIVILE PROFESSIONNELLE	STABLE : DE -5 % À +5 %	STABLE : DE -5 % À +5 %
VOLS ET DÉTOURNEMENTS	STABLE : DE -5 % À +5 %	STABLE : DE -5 % À +5 %
RISQUES ENVIRONNEMENTAUX	STABLE : DE -5 % À +5 %	STABLE : DE -5 % À +5 %
RISQUES DES CONSTRUCTEURS	BAISSE DE 10 % À 20 %	STABLE : DE -5 % À +5 %
WRAP UP	BAISSE DE 10 % À 20 %	STABLE : DE -5 % À +5 %

Ces chiffres représentent l'évolution habituelle des taux lors du renouvellement (profil de risque moyen ou correct).

Commentaires sur le marché

Les nouveaux venus sur le marché de l'assurance construction, particulièrement ceux des États-Unis, joints aux assureurs traditionnels du marché national et de celui de London, devraient favoriser l'augmentation de la capacité offerte. Les tarifs de l'assurance construction devraient demeurer stables dans l'avenir prévisible. En outre, les entreprises de construction continueront à être en mesure de souscrire des montants importants à des prix relativement bas.

TENDANCES DES RISQUES

Recours collectifs

Les recours collectifs liés aux défauts des projets de construction de logement augmentent. Les entreprises de construction doivent évaluer leur responsabilité après l'achèvement des travaux et s'assurer qu'elles disposent d'une garantie pertinente.

CE QUI NOUS ATTEND EN 2016

La capacité à disposition devrait augmenter.

Les entreprises seront en mesure de souscrire des montants importants à des prix relativement bas.

Les DMFA seront de plus en plus populaires.

Projets de diversification des modes de financement et d'approvisionnement

Les projets de diversification des modes de financement et d'approvisionnement (DMFA), également appelés partenariats public-privés (PPP), deviennent de plus en plus populaires dans le pays. Pour les projets de cette nature, les entrepreneurs sont forcés d'assumer une responsabilité accrue et, par conséquent, doivent veiller à mettre en place une gestion des marchés et un transfert des risques adéquats.

PERSONNE-RESSOURCE :

PATRICK BAKER

Directeur du groupe d'expertise en construction au Canada
+1 416 349 4430
patrick.w.baker@marsh.com

Établissements financiers

CONDITIONS DU MARCHÉ DES ASSURANCES

GARANTIE	CHANGEMENT DE TAUX T4 2015	CHANGEMENT DE TAUX T4 2014
BIENS (RISQUES CATASTROPHIQUES)	STABLE : DE -5 % À +5 %	STABLE : DE -5 % À +5 %
BIENS (RISQUES NON CATASTROPHIQUES)	STABLE : DE -5 % À +5 %	STABLE : DE -5 % À +5 %
RISQUES DIVERS DE PREMIÈRE LIGNE	STABLE : DE -5 % À +5 %	STABLE : DE -5 % À +5 %
ASSURANCE DE DOMMAGES COMPLÉMENTAIRE	STABLE : DE -5 % À +5 %	STABLE : DE -5 % À +5 %
RESPONSABILITÉ CIVILE DES ADMINISTRATEURS ET DIRIGEANTS	BAISSE DE 0 % À 10 %	BAISSE DE 0 % À 10 %
ASSURANCE RESPONSABILITÉ CIVILE PROFESSIONNELLE	STABLE : DE -5 % À +5 %	STABLE : DE -5 % À +5 %
VOLS ET DÉTOURNEMENTS	STABLE : DE -5 % À +5 %	STABLE : DE -5 % À +5 %
RESPONSABILITÉ FIDUCIAIRE	STABLE : DE -5 % À +5 %	STABLE : DE -5 % À +5 %
RESPONSABILITÉ CIVILE LIÉE AUX PRATIQUES D'EMPLOI	STABLE : DE -5 % À +5 %	STABLE : DE -5 % À +5 %
CYBERRISQUES	HAUSSE DE 0 % À 10 %	STABLE : DE -5 % À +5 %

Ces chiffres représentent l'évolution habituelle des taux lors du renouvellement (profil de risque moyen ou correct).

Commentaires sur le marché

Plusieurs Syndicats du Lloyd's assurent leur présence sur le terrain au Canada, ce qui a favorisé la concurrence locale. Malgré cela, la pression pour augmenter les franchises et la rétention devrait continuer en 2016, étant donné que les assureurs essaient d'adapter leur portefeuille global d'institutions financières.

L'obtention d'une protection responsabilité civile professionnelle continuera probablement à être compliquée pour

les institutions financières, que ce soit en ce qui concerne les taux et les primes ou les franchises et la rétention; mais des améliorations des garanties seront proposées, garantissant l'intérêt de ces produits. Les taux de l'assurance des administrateurs et dirigeants devraient eux aussi demeurer concurrentiels, étant donné l'abondante capacité actuelle de l'assurance des administrateurs et dirigeants sur le marché.

TENDANCES DES RISQUES

Cyberrisques

La fréquence et la gravité croissantes des atteintes aux données déclarées ont fait de l'assurance contre les cyberrisques une priorité absolue des conseils d'administration des entreprises, des organismes de réglementation et des gestionnaires de risques. En 2015, nombre d'entreprises de grande envergure ont fait face à de sérieux problèmes de risques d'atteintes à la marque et à la réputation, ce qui les a sensibilisées à cette réalité : bien que certaines fonctions et activités puissent être imparties à des fournisseurs tiers, les problèmes de risques d'atteintes à la marque et à la réputation relèvent toujours de l'entreprise.

Optimisation des assurances

Au cours des dernières années, les institutions financières clientes ont de plus en plus recouru au mappage des scénarios de risques pour définir les points faibles de leur programme d'assurances, les domaines clés pour améliorer leur certitude de perception des paiements et pour soutenir leurs projets de gouvernance interne. Un des résultats positifs d'une telle analyse est la meilleure harmonisation entre le profil de risque opérationnel de l'organisation et le programme de transfert de risques d'assurance.

Consolidation du secteur de l'assurance

2015 fut une année chargée en ce qui concerne les fusions et les acquisitions dans le secteur de l'assurance et de la réassurance; on attend toutefois les incidences (le cas échéant) de ces transactions sur la capacité des institutions financières. Il est possible que les assureurs concernés aient besoin de surveiller et de gérer les montants globaux par période d'assurance de certains secteurs ou d'entités uniques.

PERSONNE-RESSOURCE :

SUSAN FINBOW

Directrice du groupe d'expertise en services aux institutions financières au Canada
+1 416 868 7170
susan.k.finbow@marsh.com

Soins de santé et sciences de la vie

CONDITIONS DU MARCHÉ DES ASSURANCES

GARANTIE	CHANGEMENT DE TAUX T4 2015	CHANGEMENT DE TAUX T4 2014
BIENS (RISQUES CATASTROPHIQUES)	STABLE : DE -5 % À +5 %	AUGMENTATION DE 0 % À 10 %
BIENS (RISQUES NON CATASTROPHIQUES)	STABLE : DE -5 % À +5 %	STABLE : DE -5 % À +5 %
RISQUES DIVERS DE PREMIÈRE LIGNE	STABLE : DE -5 % À +5 %	STABLE : DE -5 % À +5 %
ASSURANCE DE DOMMAGES COMPLÉMENTAIRE	BAISSE DE 0 % À 10 %	STABLE : DE -5 % À +5 %
RESPONSABILITÉ CIVILE DES ADMINISTRATEURS ET DIRIGEANTS	BAISSE DE 0 % À 10 %	STABLE : DE -5 % À +5 %
ESSAIS CLINIQUES	BAISSE DE 0 % À 10 %	BAISSE DE 0 % À 10 %
CYBERRISQUES	HAUSSE DE 0 % À 10 %	STABLE : DE -5 % À +5 %

Ces chiffres représentent l'évolution habituelle des taux lors du renouvellement (profil de risque moyen ou correct).

Commentaires sur le marché

En 2016, de nouveaux venus devraient arriver sur le marché de l'assurance des soins de santé et des sciences de la vie. Cette tendance réduira la pression sur les primes dans de nombreux cas, en particulier pour le secteur des sciences de la vie. En outre, les assureurs s'ouvrent sur l'offre de garanties améliorées aux sociétés de soins de santé et des sciences de la vie.

Les taux devraient rester stables dans la plupart des domaines en raison de la capacité disponible sur le marché de l'assurance des soins de santé et des sciences de la vie. À cause de l'évolution continue des lois sur le respect de la vie privée au Canada, nous prévoyons un raffermissement du marché de l'assurance

contre les cyberrisques dans le secteur des soins de santé, lequel pourrait provoquer une hausse des taux et une réduction de la capacité.

TENDANCES DES RISQUES

Financement public limité

Le financement provincial des organisations gouvernementales de soins de santé s'est tari au cours des années précédentes, et cette tendance devrait continuer en 2016. Cette réalité a plusieurs incidences sur la gestion de risques des organisations de soins de santé, par exemple :

- ▶ Augmentation des risques cliniques en raison de lacunes dans la sécurité des patients et la qualité des soins,

- ▶ Défaillance de l'équipement et des immeubles en raison d'infrastructures vieillissantes,
- ▶ Émergence de nouveaux risques découlant de l'expansion des activités vers des services générant des revenus,

La responsabilité liée à la protection de la vie privée

Les récentes décisions judiciaires concernant les lois relatives à la protection de la vie privée ont exposé les organisations de soins de santé à une hausse des recours collectifs en cas d'atteintes à la vie privée. En 2015, la Cour d'appel de l'Ontario a décidé qu'il était possible d'engager un recours collectif contre le Peterborough Regional Health Centre en raison d'une atteinte à l'origine d'un accès non autorisé aux renseignements personnels sur la santé de ses patients. Surtout, cette décision crée un nouveau risque important de procès civil pour les organisations de soins de santé au Canada, en sus des amendes et pénalités législatives exécutoires.

Responsabilité civile des administrateurs et dirigeants

Les administrateurs et dirigeants d'organisations ouvertes du domaine des sciences de la vie sont surveillés de près. La baisse récente du marché des actions a compliqué le marché de l'assurance pour les sociétés des sciences de la vie cherchant à assurer les risques des administrateurs. Bien que la capacité soit abondante sur le marché, les assureurs sont plus sélectifs et font preuve d'un zèle accru dans leur approche des risques pesant sur les administrateurs et dirigeants du domaine des sciences de la vie.

PERSONNE-RESSOURCE :

GREG FISK

Directeur du groupe d'expertise en soins de santé et sciences de la vie au Canada
+1 416 349 4706
greg.c.fisk@marsh.com

Industrie manufacturière

CONDITIONS DU MARCHÉ DES ASSURANCES

GARANTIE	CHANGEMENT DE TAUX T4 2015	CHANGEMENT DE TAUX T4 2014
BIENS (RISQUES CATASTROPHIQUES)	STABLE : DE -5 % À +5 %	STABLE : DE -5 % À +5 %
BIENS (RISQUES NON CATASTROPHIQUES)	STABLE : DE -5 % À +5 %	STABLE : DE -5 % À +5 %
RISQUES DIVERS DE PREMIÈRE LIGNE	STABLE : DE -5 % À +5 %	STABLE : DE -5 % À +5 %
ASSURANCE DE DOMMAGES COMPLÉMENTAIRE	STABLE : DE -5 % À +5 %	STABLE : DE -5 % À +5 %
RESPONSABILITÉ CIVILE DES ADMINISTRATEURS ET DIRIGEANTS	BAISSE DE 0 % À 10 %	STABLE : DE -5 % À +5 %
ASSURANCE RESPONSABILITÉ CIVILE PROFESSIONNELLE	STABLE : DE -5 % À +5 %	STABLE : DE -5 % À +5 %
ASSURANCES AÉRIENNES	STABLE : DE -5 % À +5 %	STABLE : DE -5 % À +5 %
VOLS ET DÉTOURNEMENTS	BAISSE DE 0 % À 10 %	STABLE : DE -5 % À +5 %
RISQUES ENVIRONNEMENTAUX	BAISSE DE 0 % À 10 %	STABLE : DE -5 % À +5 %
ASSURANCES MARITIMES	STABLE : DE -5 % À +5 %	STABLE : DE -5 % À +5 %
FACULTÉS (MARITIMES)	STABLE : DE -5 % À +5 %	STABLE : DE -5 % À +5 %

Ces chiffres représentent l'évolution habituelle des taux lors du renouvellement (profil de risque moyen ou correct).

Commentaires sur le marché

Les sociétés manufacturières peuvent s'attendre à voir une nouvelle souscription des parcs automobiles en 2016, entraînant une baisse importante des taux. Les taux des autres branches devraient rester stables, ponctués de mouvements à la baisse, en particulier pour les branches liées à la gestion financière, telles que l'assurance vols et détournements et l'assurance des administrateurs et dirigeants.

En général, l'intérêt pour les produits d'assurance contre les cyberrisques et connexes et leur demande augmentent parmi les fabricants, ce qui permet d'élargir les garanties offertes et de faire descendre les prix.

TENDANCES DES RISQUES

Concurrence accrue

Les fabricants canadiens font face à la menace des concurrents traditionnels,

CE QUI NOUS ATTEND EN 2016

Les taux de l'assurance de dommages resteront stables.

La demande d'assurance contre les cyberrisques augmentera.

Les sociétés manufacturières continueront à faire face à des difficultés liées à la concurrence et à la dotation en personnel.

ainsi qu'à celle de concurrents non traditionnels, ce qui perturbe le marché en raison de l'émergence de nouveaux modèles opérationnels. Les fabricants doivent anticiper les changements de la concurrence et encourager l'innovation pour réagir à ces nouveaux défis.

Difficultés relatives à la dotation en personnel

Le marché du travail est actuellement caractérisé par une pénurie de candidats qualifiés et par la baisse des taux de fidélisation des employés. Les fabricants ont besoin d'une stratégie de gestion de la dotation en personnel efficace, de mélanger le personnel à temps plein avec des professionnels spécialisés pouvant être appelés au travail suivant les besoins afin d'aborder de front ces difficultés.

Importance accrue de la technologie

L'innovation est l'une des clés pour survivre et croître dans le secteur canadien de la fabrication. Il faut investir beaucoup de temps et d'argent pour encourager l'innovation, mais les fabricants canadiens manquent des deux.

PERSONNE-RESSOURCE :

GAVIN WINDELER

Directeur du groupe d'expertise en industrie manufacturière au Canada
+1 416 349-4466
gavin.c.windeler@marsh.com

Industrie minière

CONDITIONS DU MARCHÉ DES ASSURANCES

GARANTIE	CHANGEMENT DE TAUX T4 2015	CHANGEMENT DE TAUX T4 2014
BIENS (RISQUES CATASTROPHIQUES)	BAISSE DE 0 % À 10 %	STABLE : DE -5 % À +5 %
BIENS (RISQUES NON CATASTROPHIQUES)	BAISSE DE 10 % À 20 %	BAISSE DE 0 % À 10 %
RISQUES DIVERS DE PREMIÈRE LIGNE	BAISSE DE 0 % À 10 %	STABLE : DE -5 % À +5 %
ASSURANCE DE DOMMAGES COMPLÉMENTAIRE	BAISSE DE 0 % À 10 %	STABLE : DE -5 % À +5 %
RESPONSABILITÉ CIVILE DES ADMINISTRATEURS ET DIRIGEANTS	STABLE : DE -5 % À +5 %	AUGMENTATION DE 0 % À 10 %
ASSURANCE RESPONSABILITÉ CIVILE PROFESSIONNELLE	STABLE : DE -5 % À +5 %	STABLE : DE -5 % À +5 %
ASSURANCES AÉRIENNES	BAISSE DE 0 % À 10 %	STABLE : DE -5 % À +5 %
VOLS ET DÉTOURNEMENTS	STABLE : DE -5 % À +5 %	STABLE : DE -5 % À +5 %
RISQUES ENVIRONNEMENTAUX	STABLE : DE -5 % À +5 %	AUGMENTATION DE 0 % À 10 %
ASSURANCES MARITIMES	STABLE : DE -5 % À +5 %	STABLE : DE -5 % À +5 %
FACULTÉS (MARITIMES)	STABLE : DE -5 % À +5 %	STABLE : DE -5 % À +5 %

Ces chiffres représentent l'évolution habituelle des taux lors du renouvellement (profil de risque moyen ou correct).

Commentaires sur le marché

Le marché de l'assurance des risques miniers est resté acheteur tout au long de 2015, et nous prévoyons que cette situation se poursuivra en 2016.

Nous ne nous attendons pas à l'arrivée de nouveaux venus sur le marché en 2016 ni à l'augmentation de la capacité; mais, malgré les difficultés économiques pesant sur le secteur, les assureurs actuellement présents sur ce segment devraient continuer à s'occuper du secteur minier.

Les volumes de primes sont à la baisse, principalement à cause de la réduction de la valeur des pertes d'exploitation.

En raison des problèmes d'importants établissements de traitement des résidus, tels que les incidents de Mount Polley en Colombie-Britannique et à Samarco au Brésil, les placements en assurance des biens et en responsabilité civile contenant une garantie pour la pollution et le nettoyage continueront à faire l'objet d'une attention particulière, comme

des examens de garantie et la demande de renseignements supplémentaires lors de la souscription.

TENDANCES DES RISQUES

Efficiences des coûts et de la productivité

L'effondrement des prix des marchandises a forcé les sociétés minières à réaliser des économies et à chercher un accroissement de la productivité afin d'améliorer leurs résultats nets. Cet accent mis sur la réduction des coûts peut avoir des incidences sur des domaines tels que la sécurité au travail et l'entretien de l'équipement.

Prix des marchandises

La consommation de métaux communs et d'autres marchandises continue à baisser, en particulier en raison de la chute continue de la demande en Chine. Par conséquent, les prix des marchandises s'effondrent, ce qui a des répercussions négatives sur le secteur minier canadien.

Relations avec les parties prenantes

Les sociétés minières doivent prendre des engagements avec les différents niveaux de gouvernement, les autorités de réglementation, les municipalités locales, les groupes d'intérêts et les employés. Cet engagement a parfois un prix. Malgré la chute des prix des marchandises, ces parties n'ont pas assoupli leur position et, par conséquent, les sociétés minières doivent toujours investir activement dans les relations avec les parties prenantes.

PERSONNE-RESSOURCE :

ANDREW KWOK

Directeur du groupe en assurance minière au Canada
+1 604 443 3588
andrew.c.kwok@marsh.com

Électricité et services publics

CONDITIONS DU MARCHÉ DES ASSURANCES

GARANTIE	CHANGEMENT DE TAUX T4 2015	CHANGEMENT DE TAUX T4 2014
BIENS (RISQUES CATASTROPHIQUES)	STABLE : DE -5 % À +5 %	AUGMENTATION DE 0 % À 10 %
BIENS (RISQUES NON CATASTROPHIQUES)	STABLE : DE -5 % À +5 %	STABLE : DE -5 % À +5 %
RISQUES DIVERS DE PREMIÈRE LIGNE	HAUSSE DE 0 % À 10 %	AUGMENTATION DE 0 % À 10 %
ASSURANCE DE DOMMAGES COMPLÉMENTAIRE	HAUSSE DE 0 % À 10 %	AUGMENTATION DE 0 % À 10 %
RESPONSABILITÉ CIVILE DES ADMINISTRATEURS ET DIRIGEANTS	STABLE : DE -5 % À +5 %	STABLE : DE -5 % À +5 %
ASSURANCE RESPONSABILITÉ CIVILE PROFESSIONNELLE	STABLE : DE -5 % À +5 %	STABLE : DE -5 % À +5 %
VOLS ET DÉTOURNEMENTS	STABLE : DE -5 % À +5 %	STABLE : DE -5 % À +5 %
RISQUES ENVIRONNEMENTAUX	HAUSSE DE 0 % À 10 % STABLE : DE -5 % À +5 %	STABLE : DE -5 % À +5 %
BRIS DE MACHINES	STABLE : DE -5 % À +5 %	STABLE : DE -5 % À +5 %

Ces chiffres représentent l'évolution habituelle des taux lors du renouvellement (profil de risque moyen ou correct).

Commentaires sur le marché

En 2015, le marché de l'assurance de l'énergie et des services publics est resté à la baisse, en raison de la surabondance continue de capacité sur le marché. Ces conditions devraient se poursuivre en 2016.

La demande en assurance contre les cyberrisques des sociétés énergétiques et de services publics devrait continuer à augmenter; à moins que la croissance de la capacité reste à ce rythme, les taux de prime devraient augmenter en 2016.

Les opérateurs de centrales nucléaires devraient souscrire 650 M\$ en assurance de la responsabilité nucléaire en 2016, une hausse de 75 M\$ par rapport aux années précédentes. Cette garantie améliorée est prescrite par la Loi sur la responsabilité et l'indemnisation en matière nucléaire. De nouveaux venus approuvés sur le marché de la souscription sont introduits afin d'augmenter la capacité et de concurrencer les consortiums nucléaires qui ont fourni le montant de garantie nécessaire dans le passé.

TENDANCES DES RISQUES

Cyberrisques

Les sociétés de production, de transmission et de distribution d'énergie électrique semblables ont un intérêt marqué et accru pour s'approvisionner en assurance contre les cyberrisques. Les clients et les conseils d'administration des entreprises énergétiques ont exprimé leurs préoccupations en matière de pertes d'exploitation, de dépenses supplémentaires et de mesures réglementaires découlant des cyberattaques.

Changements climatiques

Selon Environnement et Changement climatique Canada, les changements climatiques ont entraîné des épisodes de temps violent pouvant avoir des conséquences sur les infrastructures énergétiques, qui surviendraient tous les six ans. Auparavant, ces types d'événements se produisaient une fois tous les 40 ans.

Nouvelles infrastructures

Au cours des prochaines années, on devrait enregistrer une hausse importante des projets de mise au point de nouvelles énergies et de services publics et de remise en état. Le Conference Board du Canada estime à 350 G\$ les investissements en infrastructures énergétiques et de services publics nécessaires dans les 20 prochaines années.

PERSONNE-RESSOURCE :

STEVEN BESWICK

Directeur du groupe d'expertise en électricité et services publics au Canada
+1 416 868 8878
steven.beswick@marsh.com

Transport ferroviaire

CONDITIONS DU MARCHÉ DES ASSURANCES

GARANTIE	CHANGEMENT DE TAUX T4 2015	CHANGEMENT DE TAUX T4 2014
BIENS (RISQUES CATASTROPHIQUES)	BAISSE DE 0 % À 10 %	STABLE : DE -5 % À +5 %
BIENS (RISQUES NON CATASTROPHIQUES)	STABLE : DE -5 % À +5 %	STABLE : DE -5 % À +5 %
RISQUES DIVERS DE PREMIÈRE LIGNE	STABLE : DE -5 % À +5 %	STABLE : DE -5 % À +5 %
ASSURANCE DE DOMMAGES COMPLÉMENTAIRE	STABLE : DE -5 % À +5 %	STABLE : DE -5 % À +5 %

Ces chiffres représentent l'évolution habituelle des taux lors du renouvellement (profil de risque moyen ou correct).

Commentaires sur le marché

En raison d'un nombre relativement faible de sinistres en 2015, le marché de l'assurance de biens était à la baisse pour les sociétés de chemins de fer en 2015. Au cours du quatrième trimestre, la plupart des propriétaires de biens ferroviaires ont renouvelé leur assurance en profitant d'une baisse des taux d'environ 5 % à 10 %. La concurrence sur le marché devrait continuer en 2016 pour les sociétés présentant un profil de risque solide.

Les assureurs ferroviaires se livrent une concurrence acharnée et offrent des modalités et des tarifs très attrayants. Les assureurs proposent une capacité de souscription dans différentes positions sur les programmes d'assurance de biens et étendent leur capacité. Les sociétés enregistrant des sinistres importantes n'ont généralement pas connu de baisse de taux comparable, mais elles ont pu

éviter la hausse grâce à la concurrence ayant cours sur le marché.

Le marché de la branche accidents est resté stable en 2015 pour les chemins de fer. La hausse importante des taux a été atténuée par de nouvelles capacités arrivant sur le marché, en particulier celle des syndicats du Lloyd's. Dans certains cas, les souscripteurs ont accepté d'offrir de légères baisses pour conserver leur position sur certains comptes. Les conditions stables du marché devraient se maintenir en 2016.

TENDANCES DES RISQUES

Loi sur la sécurité et l'imputabilité en matière ferroviaire (Canada)

En juin 2015, la Chambre des communes du Canada a voté la Loi sur la sécurité et l'imputabilité en matière ferroviaire, modifiant la Loi sur les transports au Canada et la Loi sur la sécurité ferroviaire. Cette nouvelle loi :

- ▶ renforce les exigences en matière d'assurance de la responsabilité des sociétés de chemins de fer sous réglementation fédérale;
- ▶ établit un fonds d'indemnisation supplémentaire financé par l'expéditeur pour couvrir les dommages découlant des accidents ferroviaires en cas de transport de certaines marchandises dangereuses;
- ▶ étend le pouvoir de surveillance des inspecteurs de Transports Canada.

Examen de la souscription

L'examen de la souscription des sociétés de chemins de fer reste intense, en particulier pour les risques d'accident. Les souscripteurs continuent à chercher des précisions sur les types de matières dangereuses, le chargement des wagons, le kilométrage et les itinéraires. Les assureurs cherchent également de l'information sur les cas où les lignes de chemin de fer de passagers et de fret se croisent ou partagent des couloirs.

Exposition aux inondations

Les assureurs sont toujours préoccupés par les risques d'inondation des lignes de chemin de fer de passagers et de fret. Les sociétés de chemins de fer qui ont souscrit une assurance contre les inondations pour leurs actifs critiques n'ont peut-être pas autant vu la baisse des taux que celles qui n'ont pas souscrit de garantie, étant donné que les assureurs s'attachent à conserver des niveaux de prix faibles. Néanmoins, lorsque la concurrence est particulièrement féroce, les souscripteurs peuvent se montrer généreux pour établir les tarifs relatifs aux inondations ou accepter l'affaire.

PERSONNE-RESSOURCE :

PANCHALI SHAH

Directrice du groupe d'expertise en assurance ferroviaire au Canada
+ 1 403 476-3488
panchali.shah@marsh.com

Immobilier

CONDITIONS DU MARCHÉ DES ASSURANCES

GARANTIE	CHANGEMENT DE TAUX T4 2015	CHANGEMENT DE TAUX T4 2014
BIENS (RISQUES CATASTROPHIQUES)	HAUSSE DE 0 % À 10 %	AUGMENTATION DE 0 % À 10 %
BIENS (RISQUES NON CATASTROPHIQUES)	BAISSE DE 0 % À 10 %	STABLE : DE -5 % À +5 %
RISQUES DIVERS DE PREMIÈRE LIGNE	STABLE : DE -5 % À +5 %	STABLE : DE -5 % À +5 %
ASSURANCE DE DOMMAGES COMPLÉMENTAIRE	BAISSE DE 0 % À 10 %	STABLE : DE -5 % À +5 %
RESPONSABILITÉ CIVILE DES ADMINISTRATEURS ET DIRIGEANTS	BAISSE DE 0 % À 10 %	STABLE : DE -5 % À +5 %
ASSURANCE RESPONSABILITÉ CIVILE PROFESSIONNELLE	STABLE : DE -5 % À +5 %	STABLE : DE -5 % À +5 %
VOLS ET DÉTOURNEMENTS	STABLE : DE -5 % À +5 %	STABLE : DE -5 % À +5 %
RISQUES ENVIRONNEMENTAUX	HAUSSE DE 0 % À 10 %	STABLE : DE -5 % À +5 %

Ces chiffres représentent l'évolution habituelle des taux lors du renouvellement (profil de risque moyen ou correct).

Commentaires sur le marché

La capacité abondante en assurance de dommages aide à maintenir un marché concurrentiel pour l'assurance immobilière commerciale. Les fusions intervenues récemment ne devraient pas avoir de répercussions importantes sur la capacité du marché, la catégorie d'appétence pour les affaires ou sur les prix.

Les sociétés présentant d'excellents risques et un bon historique des sinistres devraient profiter de réductions continues des taux en 2016.

Il sera toujours compliqué pour les immeubles à logements multifamiliaux et ceux exposés à des risques de dégâts par l'eau et d'inondation d'obtenir une couverture sans une augmentation de taux ou de franchise.

Les nouvelles garanties d'assurance intéressantes pour les sociétés immobilières contiennent des protections contre les cyberrisques et l'ingénierie sociale.

TENDANCES DES RISQUES

Développement urbain

Le développement continu de friches industrielles et l'évolution de la réglementation ont provoqué une augmentation de la fréquence et de la gravité des réclamations liées à l'environnement. L'adoption d'un processus sérieux de diligence raisonnable peut aider, mais les promoteurs immobiliers devront peut-être accepter des rétentions plus élevées pour conserver les taux à leur niveau actuel.

Cyberrisques

L'attention des médias continue à stimuler l'intérêt des sociétés immobilières pour l'assurance contre les cyberrisques, lesquelles reconnaissent maintenant que les cyberrisques ne sont pas seulement un problème informatique. Les sociétés doivent conduire une analyse des garanties offertes dans leurs polices d'assurance actuelle afin de détecter les éventuels trous de garantie.

Changements climatiques

Bien qu'en 2015 nous n'ayons pas enregistré de sinistres de catastrophes naturelles comparables à ceux des années précédentes, des éléments probants indiquent que les assureurs intensifient leur examen lors de la souscription de risques liés aux catastrophes naturelles.

PERSONNE-RESSOURCE :

NEIL GILBERTSON

Directeur du groupe d'expertise en immobilier au Canada
+1 416 349 6656
neil.gilbertson@marsh.com

Vente au détail/ en gros

CONDITIONS DU MARCHÉ DES ASSURANCES

GARANTIE	CHANGEMENT DE TAUX T4 2015	CHANGEMENT DE TAUX T4 2014
BIENS (RISQUES CATASTROPHIQUES)	STABLE : DE -5 % À +5 %	STABLE : DE -5 % À +5 %
BIENS (RISQUES NON CATASTROPHIQUES)	STABLE : DE -5 % À +5 %	STABLE : DE -5 % À +5 %
RISQUES DIVERS DE PREMIÈRE LIGNE	STABLE : DE -5 % À +5 %	STABLE : DE -5 % À +5 %
ASSURANCE DE DOMMAGES COMPLÉMENTAIRE	STABLE : DE -5 % À +5 %	STABLE : DE -5 % À +5 %
RESPONSABILITÉ CIVILE DES ADMINISTRATEURS ET DIRIGEANTS	STABLE : DE -5 % À +5 %	STABLE : DE -5 % À +5 %
VOLS ET DÉTOURNEMENTS	STABLE : DE -5 % À +5 %	STABLE : DE -5 % À +5 %
RISQUES ENVIRONNEMENTAUX	STABLE : DE -5 % À +5 %	STABLE : DE -5 % À +5 %

Ces chiffres représentent l'évolution habituelle des taux lors du renouvellement (profil de risque moyen ou correct).

Commentaires sur le marché

Le marché de l'assurance des secteurs du commerce de détail et de gros devrait rester stable en 2016, une capacité abondante se présentant pour ces risques. Nous ne prévoyons l'arrivée d'aucun nouveau venu sur le marché ni de capacité supplémentaire en 2016.

Les sociétés de commerce de détail et de gros devraient chercher à augmenter leurs montants d'assurance accidents pour se protéger contre la hausse des sinistres. Elles devraient également envisager de souscrire une garantie contre les cyberrisques dans le cadre d'une stratégie

de transfert des risques afin d'atténuer les conséquences d'atteintes potentielles à leur marque et à leur réputation.

TENDANCES DES RISQUES

Fusions et acquisitions

L'incertitude pesant sur le secteur du commerce de détail et de gros a entraîné une augmentation des fusions et acquisitions ainsi qu'une expansion internationale. Par conséquent, les sociétés adoptent une approche mondialisée pour protéger leurs activités.

CE QUI NOUS ATTEND EN 2016

Les taux de l'assurance de biens demeurent stables.

La demande d'assurance contre les cyberrisques est en hausse.

L'augmentation des demandes d'indemnisation continue à être un problème pour les secteurs du commerce de détail et de gros.

Cyberrisques

Tandis que la mobilité des activités du commerce de détail augmente, l'activité criminelle sur Internet devient plus sophistiquée et fréquente. Les sociétés cherchent à transférer les risques afin de mieux gérer leurs risques liés à la technologie, aux réseaux et aux données.

Augmentation des demandes d'indemnisation

L'augmentation des demandes d'indemnisation continue à être un problème pour les secteurs du commerce de détail et de gros. Tant que les sinistres augmentent, les assureurs cherchent à augmenter les primes pour couvrir les coûts. Les sociétés disposant de programmes adéquats de gestion des demandes d'indemnisation sont mieux équipées pour atténuer les pertes.

PERSONNE-RESSOURCE :

KAREN MacDONALD

Directrice du groupe d'expertise en commerce de détail et de gros au Canada
+1 416 349 4420
karen.macdonald@marsh.com

Transport et logistique

CONDITIONS DU MARCHÉ DES ASSURANCES

GARANTIE	CHANGEMENT DE TAUX T4 2015	CHANGEMENT DE TAUX T4 2014
TRANSPORTS	HAUSSE DE 0 % À 10 %	HAUSSE DE 0 % À 10 %

Ces chiffres représentent l'évolution habituelle des taux lors du renouvellement (profil de risque moyen ou correct).

Commentaires sur le marché

En général, le marché de l'assurance des parcs automobiles voués au transport devrait continuer à réclamer des hausses de primes annuelles de l'ordre de 2 % à 10 % à court terme. La capacité liée à l'assurance automobile en première ligne pour 2016 a diminué, mais reste stable pour les marchés de l'assurance complémentaire ou excédentaire, y compris pour les risques situés aux États-Unis. Étant donné que le marché traditionnel de l'assurance se resserre, le nombre de captives de groupes extraterritoriaux ciblant les risques intéressants des parcs automobiles continuera à augmenter. Par ailleurs, la télématique et l'assurance à l'utilisation devraient bientôt faire leur entrée sur le marché canadien de l'assurance des parcs automobiles, amenant la possibilité de rajuster les primes d'un parc automobile en fonction de ses données sur la performance de conduite routière.

TENDANCES DES RISQUES

Pénurie de chauffeurs

À la suite des difficultés démographiques et régionales, la pénurie de chauffeurs se poursuit dans le secteur canadien des transports. Des facteurs comme le vieillissement de la main-d'œuvre, le déséquilibre hommes/femmes et la concurrence de la part d'autres secteurs d'activité ont eu une incidence sur le recrutement de chauffeurs et sur les initiatives de fidélisation. Le chauffeur de camion professionnel de l'avenir devra avoir une meilleure formation et un niveau d'instruction supérieur à celui du chauffeur d'aujourd'hui pour faire face à l'évolution des technologies dont sont munis les camions en vue d'améliorer la sécurité et la productivité.

Responsabilité civile des courtiers et expéditeurs transitaires

De plus en plus régulièrement, les sociétés font l'objet de poursuites pour négligence lors de l'engagement de transporteurs de fret. Lorsqu'ils choisissent un transporteur, les expéditeurs doivent

CE QUI NOUS ATTEND EN 2016

Les taux augmentent de 2 % à 10 %.

L'assurance à l'utilisation ou axée sur la télématique augmentera.

Les attentes en matière de responsabilité placées sur les intermédiaires maritimes et les sociétés de transport continuent d'augmenter.

être en mesure de prouver qu'ils ont fait preuve de diligence – il ne suffit pas d'avoir en dossier une attestation d'assurance et un exemplaire de l'immatriculation du transporteur.

Responsabilité civile contractuelle

Les attentes en matière de responsabilité placées sur les intermédiaires maritimes et les sociétés de transport continuent d'augmenter, obligeant les entreprises qui font de la manutention de cargaisons à obtenir des montants de garantie plus élevés et des modalités d'assurance élargies pour satisfaire à ces obligations contractuelles. Lorsqu'il n'existe pas de couverture d'assurance offrant des modalités commercialement raisonnables, les entreprises doivent décider si elles peuvent accepter ou faire modifier un contrat, ou si elles doivent le refuser.

PERSONNE-RESSOURCE :

SCOTT COBER

Directeur du groupe d'expertise en transports et logistique du Canada
+1 416 452 1912
scott.cober@marsh.com

À propos de Marsh

Marsh est un chef de file mondial dans le domaine du courtage d'assurances et de la gestion de risques. Marsh aide ses clients à prospérer en définissant, en concevant et en mettant en place des solutions novatrices et propres à leur domaine d'activités afin de leur permettre de gérer efficacement les risques. Marsh emploie environ 30 000 personnes qui travaillent en collaboration pour donner satisfaction à des clients présents dans plus de 130 pays. Marsh est une filiale en propriété exclusive des Sociétés Marsh & McLennan (NYSE : MMC), groupe mondial de sociétés de services professionnels qui offrent à leurs clients des conseils et des solutions en matière de risques, de stratégie et de capital humain. Fortes d'un chiffre d'affaires annuel de 13 milliards de dollars et d'environ 60 000 employés à l'échelle mondiale, les Sociétés Marsh & McLennan sont également la société mère de Guy Carpenter, chef de file mondial des services de gestion des risques et intermédiaire en réassurance, de Mercer, important fournisseur de services-conseils en gestion des talents, soins de santé, retraite et investissements et d'Oliver Wyman, un des principaux cabinets de services-conseils en gestion. Suivez Marsh sur Twitter @MarshGlobal ou sur LinkedIn, Facebook et YouTube.



Pour en savoir plus, veuillez communiquer avec le bureau de Marsh de votre région ou consultez notre site Web sur marsh.ca

MARSH EST UNE DES SOCIÉTÉS MARSH & McLENNAN, TOUT COMME GUY CARPENTER, MERCER ET OLIVER WYMAN.

Le présent document et les recommandations, données d'analyse ou avis délivrés par Marsh (collectivement, l'« analyse ») ne constituent pas des conseils sur une situation personnelle, et ne doivent pas servir de fondement en ce sens. Ce document contient des renseignements confidentiels et exclusifs à Marsh et il ne peut en aucun cas être transmis à un tiers, notamment à d'autres producteurs d'assurance, sans l'accord écrit préalable de Marsh. Les énoncés concernant des questions d'ordre actuariel, fiscal, comptable ou juridique sont fondés uniquement sur notre expérience en tant que consultants en matière de risque et d'assurance et ne doivent pas être considérés comme étant des conseils de cet ordre, conseils que vous devriez obtenir auprès de vos propres conseillers professionnels dans ces domaines. Les modélisations, données d'analyse ou projections de tous genres sont assujetties à des facteurs d'incertitude inhérente, et l'analyse que Marsh en fait est susceptible d'être affectée de façon substantielle si les hypothèses, conditions, renseignements ou facteurs sur lesquels l'analyse est fondée sont inexacts ou incomplets ou s'ils viennent à changer. Les renseignements figurant aux présentes sont fondés sur des sources que nous jugeons fiables, mais nous ne formulons aucune déclaration ou garantie quant à leur exactitude. Sauf stipulation contraire dans une entente entre vous et Marsh, Marsh n'est aucunement tenue de mettre à jour l'analyse, et n'a aucune obligation envers vous ni qui que ce soit d'autre à l'égard de celle-ci ou de tout service rendu à vous ou à Marsh par une tierce partie. Marsh ne formule aucune assertion ou garantie en ce qui concerne l'application du libellé des polices ou la situation financière ou la solvabilité d'assureurs ou de réassureurs. Marsh ne donne aucune garantie quant à la disponibilité, au coût ou aux modalités d'une couverture d'assurance.